

## LE PPRDF LORRAINE 2012-2016

**POUR MOBILISER  
LES PROPRIÉTAIRES  
ET LEURS BOIS !**

### UNE DÉMARCHE GLOBALE DES OBJECTIFS AMBITIEUX, CHIFFRÉS, MESURABLES ET... PLEINEMENT ATTEINTS

#### ✓ Une disponibilité supplémentaire bien appréhendée :

Etude 2012, Gipeblor/IFN (financements DRAAF),  
concluant aux résultats suivants :

- + 850.000 m<sup>3</sup> disponibles<sup>(1)</sup>, soit une possibilité  
d'augmentation de 23 % par rapport à la récolte  
actuelle, répartis en
  - 200 à 250.000 m<sup>3</sup> en forêt communale,
  - 600 à 650.000 m<sup>3</sup> en (petite) forêt privée.



*Ces chiffres ont été validés au sein de la filière  
en Assemblée Générale du Gipeblor.*

#### ✓ La cible du Plan Pluriannuel Régional de Déve- loppement Forestier (PPRDF) : les propriétés privées hors Plan Simple de Gestion (PSG)

- Les forêts privées de Lorraine :  
310.000 ha, 130.000 propriétaires  
dont 1.100 PSG pour près de 40 % de la  
surface
- Ce sont dans les forêts privées inférieures à  
25 ha que se trouve la disponibilité supplé-  
mentaire. Ceci a été confirmé par l'étude CRPF/  
ENGREF concluant à l'absence de surcapitalisa-  
tion dans les PSG.

#### ✓ Le PPRDF de Lorraine, un programme opérational dès 2013

- Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF)  
et Chambre Régionale d'Agriculture (CRA) se sont  
engagés conjointement sur des objectifs précis  
déclinés en indicateurs d'actions et de résultats.

##### ➤ indicateurs d'actions :

- 4000 visites-conseils
- 300 réunions

##### ➤ indicateurs de résultats :

- mobilisation de 230.000 m<sup>3</sup>
- réalisation de 36 projets de desserte et  
de 720 ha de travaux sylvicoles
- mutations de 1.000 ha de petites parcelles
- signature de 170 documents de gestion durable

*(1) ces données ne prennent pas en compte les Menus  
Bois et sont cohérentes avec l'étude FCBA/IGN/ADEME  
2015*





## DYNAMISER LA GESTION SUR DES SECTEURS IDENTIFIÉS


### 2 bassins d'approvisionnement avec des contextes et motivations différents

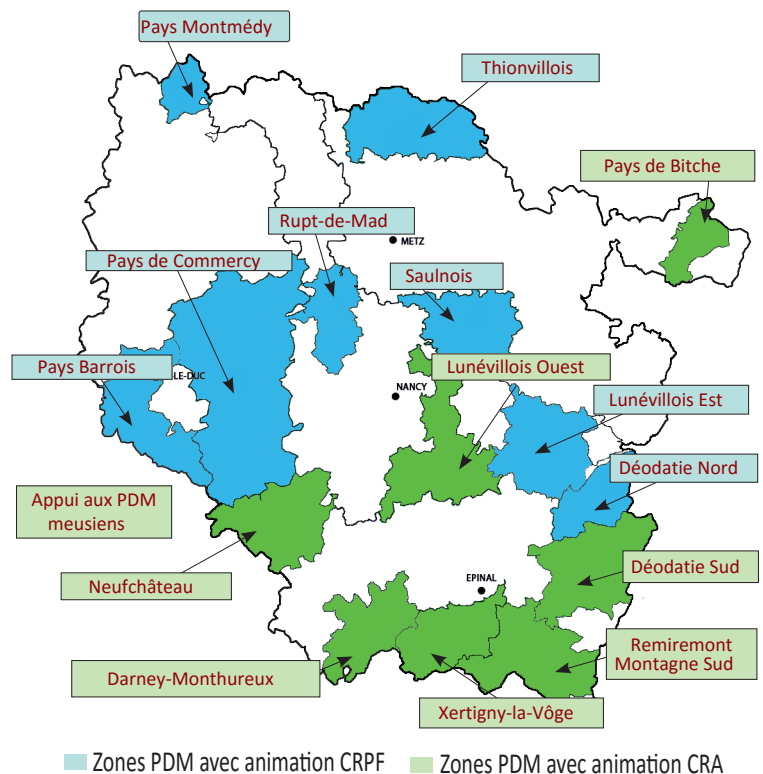
- Le massif vosgien, avec des résineux "tirés" par le marché mais le renouvellement des peuplements n'est plus assuré partout,
- La plaine lorraine, avec des peuplements feuillus présentant des essences, des qualités, des volumes par hectare très diversifiés ; les lois du marché ne suffisent pas pour "faire sortir" le bois.

### Une animation menée en Forêt Privée par des acteurs reconnus

- le Centre Régional de la Propriété Forestière de Lorraine-Alsace (CRPF),
- la Chambre Régionale d'Agriculture (CRA), par son service forestier.

Deux établissements publics avec des équipes de techniciens forestiers au contact des propriétaires forestiers privés pour leur apporter conseils et informations.

 Dans le cadre du PPRDF, CRPF et CRA ont élaboré une méthode d'animation commune, qu'ils mettent en oeuvre de manière concertée.



15 "Plans de Développement de Massif" répartis sur le territoire lorrain, dans les deux bassins d'approvisionnement résineux comme feuillus, pour mettre en oeuvre l'ensemble des objectifs.




## UN PROJET POUR ET AVEC LES TERRITOIRES

### ✓ Des Plans de Développement de Massif (PDM)

- partagés avec les élus locaux :
  - présentation du projet aux municipalités, aux Codecom, dans les Pays,
  - invitations aux réunions publiques des propriétaires sous la signature du Maire,
  - appui des Conseils Départementaux pour le volet foncier,
- validés, suivis par la filière régionale dans le cadre du Gipeblor.
- débattus au sein de comités de pilotage avec des élus, des propriétaires, l'Administration, les financeurs

### ✓ Avec une éthique rigoureuse

- à l'écoute du propriétaire,
- en valorisant les peuplements en place et en initiant une sylviculture dynamique,
- avec une particulière attention sur la qualité des travaux,

 *la mauvaise qualité d'un grand nombre de chantiers est souvent à l'origine de la frilosité des propriétaires vis-à-vis de la mobilisation de leurs bois.*

- soucieux de la hiérarchie des usages entre bois d'oeuvre/bois d'industrie/bois énergie et soucieux d'approvisionner l'industrie régionale.

### ✓ Avec une méthodologie particulière construite sur l'expérience

- des réunions publiques de sensibilisation, des visites-conseils avec des préconisations personnalisées,

 *Il y est donné une place importante à l'amélioration foncière pour être en phase avec un auditoire d'abord attentif aux aspects patrimoniaux*

- élaboration de cartographies globales des peuplements des massifs ou/et suivi sur SIG des actions,
- un lien avec les opérateurs économiques, en premier lieu gestionnaires forestiers, coopératives, experts forestiers, gestionnaires indépendants :
  - regroupement des lots pour proposer aux opérateurs des chantiers optimisés,
  - "main courante" informatique entre techniciens animateurs et opérateurs économiques pour une coordination efficace.

### ✓ Résultats

- 48 réunions et 1000 visites-conseils effectuées chaque année.



## L'AMÉLIORATION FONCIÈRE

### ➤ Agrandir les unités de gestion

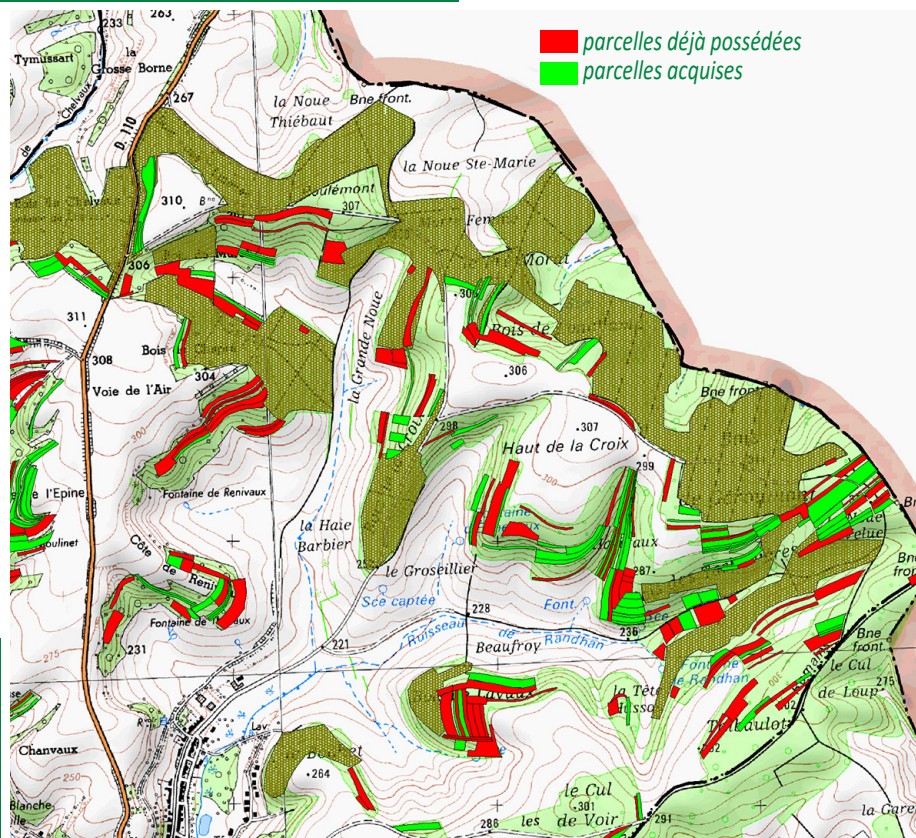
- un discours fédérateur attendu par les propriétaires et les élus ;
- un "amplificateur" de mobilisation et de gestion durable, en aidant les propriétaires motivés à s'agrandir.



*L'appui des Conseils Départementaux permet de diminuer les frais de transaction. En Meuse, les premières expériences permettant la mutation de parcelles, non plus par un acte notarial, mais grâce à une procédure ECIR, ont été lancées.*

### ➤ Résultats :

340 hectares de petites parcelles mutées annuellement, généralement au profit de la petite propriété voisine, soit un impact de 1000 hectares par an.



Commune de BREUX (PDM de Montmédy - Meuse) :  
275 ha de forêt privée en 1000 parcelles.

9 propriétaires ont désormais 90 ha : aux 47 ha possédés préalablement, se sont ajoutés 43 ha acquis. 4.500 m<sup>3</sup> ont été exploités depuis lors.

## LES DOCUMENTS DE GESTION DURABLE

### ➤ S'inscrire dans la durée

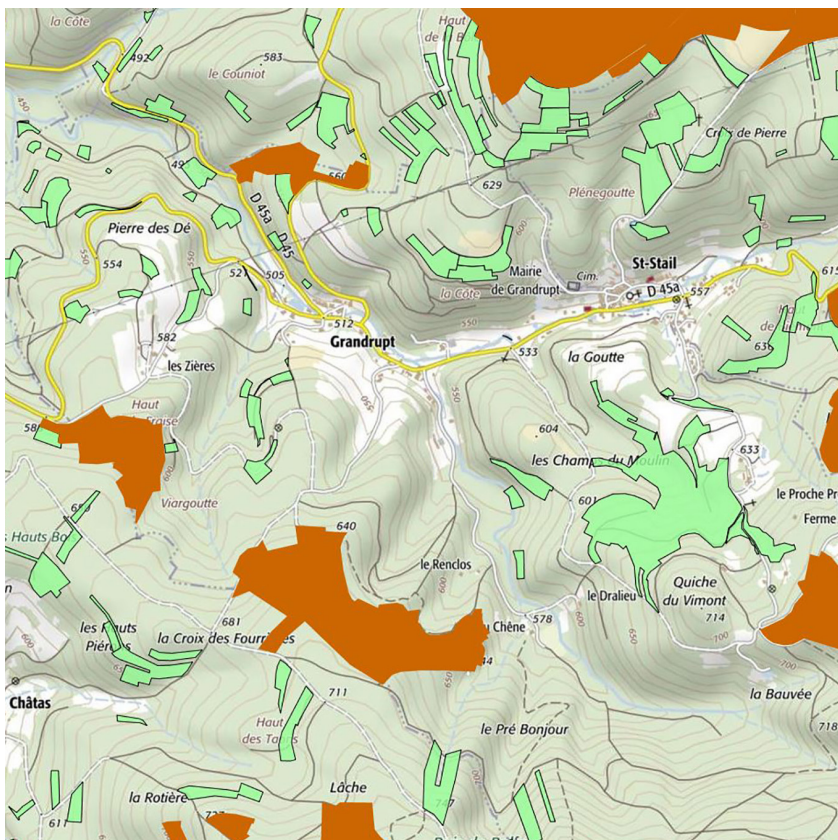
- grâce à la palette de documents : PSG volontaire, RTG, CBPS, CBPS +



*Ces Documents de Gestion Durable (DGD) ont été mis en place très généralement dans la continuité de l'agrandissement de la propriété. Amélioration foncière et DGD sont ainsi deux actions conjointes.*

### ➤ Résultats :

120 DGD signés annuellement, pour une surface d'environ 450 hectares.



PDM de la DÉODATIE NORD (Vosges) :  
impact des CBPS  consécutifs à l'action foncière  
 Forêt publique





## LA MOBILISATION DES BOIS, LE PREMIER OBJECTIF DU PPRDF

### ✓ Récolter pour alimenter la filière bois

- La filière lorraine est très complète, avec des besoins d'approvisionnement dans tous les domaines :
  - tension sur les résineux,
  - problèmes d'approvisionnement des scieries feuillues régionales
  - demande importante en bois d'industrie et demande croissante en bois énergie avec le risque de conflit d'usage.
- Le PPRDF mobilise une ressource supplémentaire dans tous les types de produits, avec une prédominance du bois d'industrie ; ceci s'explique par l'absence de gestion des propriétés concernées, ce qui génère d'abord des bois de faible qualité.


### ✓ Résultats :

L'animation mise en oeuvre sur les 15 secteurs lorrains a permis de mobiliser :

- en 2013, 48.500 m<sup>3</sup> supplémentaires,
- en 2014, 73.000 m<sup>3</sup>,
- en 2015, 91.000 m<sup>3</sup>.


### ✓ Récolter pour dynamiser la gestion

- Une forêt qui ne mobilise pas de bois régulièrement est une forêt qui vieillit et qui souvent perd en qualité et en capacité de réaction ;
- Mobiliser les propriétaires et mettre leurs forêts dans les principes de la gestion durable c'est redonner un élan, remettre en fonction une activité qui génère emplois et économie.

 *Les résultats indiqués ne prennent pas en compte l'activité induite par l'effet boule de neige, ils résultent de l'animation directe des propriétaires physiquement contactés.*

### ✓ Ventilation des produits :

Bois d'oeuvre feuillu : 12 % des volumes  
 Bois d'oeuvre résineux : 27 %  
 Bois d'industrie : 42 %  
 Bois énergie : 19 %.

 *Ce travail exige la connaissance préalable du contexte, des acteurs, du territoire : les résultats traduisent la montée en puissance du dispositif, désormais opérationnel.*







## L'INDISPENSABLE DESSERTE

### ✓ Accéder à la ressource

- La création d'une desserte, ou plus simplement l'accès, est un préalable incontournable à toute opération de mobilisation ou de gestion d'un massif forestier,
- La problématique est encore plus prégnante dans le contexte de massifs morcelés.



*Desserte collective à Bleurville (PDM de Darney - Vosges) réalisée en 2014 pour un massif morcelé de 82 ha. Depuis, 26 ha de coupes ont été réalisés ou programmés.*

### ✓ Résultats :

45 projets de desserte à l'étude, dont 17 d'ores et déjà réalisés.

## L'ENTRETIEN DES JEUNES PEUPEMENTS

### ✓ Renouveler la ressource

- Mobiliser les bois répond aux besoins d'aujourd'hui mais la forêt se construit année après année,
- prendre soin des jeunes peuplements, c'est investir pour l'avenir et la filière.

**⚠** *Les travaux de plantation concernent essentiellement les résineux ; les peuplements feuillus sont concernés par des travaux d'entretien de la régénération et surtout des coupes d'amélioration.*

### ✓ Résultats :

200 hectares de travaux réalisés annuellement en plantation, tailles, élagages, dégagements...

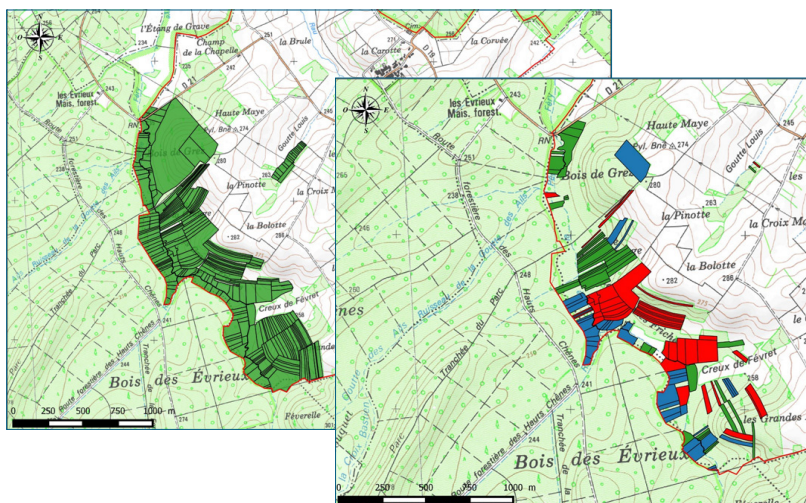




# UNE ANIMATION DURABLE GRÂCE A UNE DÉMARCHE GLOBALE

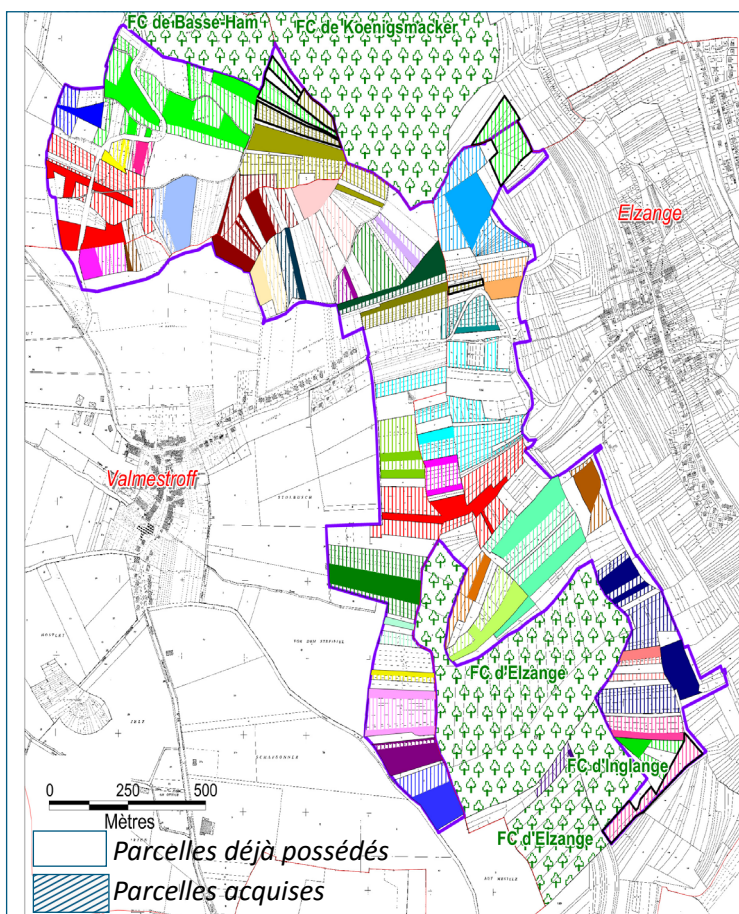
## ▼ La preuve par des exemples :

**1<sup>er</sup> exemple** : Vaucourt PDM Lunévillois Est (Meurthe-et-Moselle) - 108 ha, 78 propriétaires à l'origine



- Grâce à l'animation foncière, 3 propriétaires possèdent désormais 46 ha.
- une coupe d'amélioration par un opérateur économique est effectuée dans les 3 propriétés, permettant la mobilisation de 1600 m<sup>3</sup>.
- Les 3 propriétés disposent chacune d'un RTG.

**2<sup>ème</sup> exemple** : Valmestroff/Elzange PDM Thionvillois (Moselle) - 150 ha, 250 propriétaires à l'origine



- Grâce à l'animation foncière, 15 propriétaires possèdent désormais 70 ha.
- Une desserte collective est créée.
- Une coupe d'amélioration par un opérateur économique est effectuée dans les 15 propriétés, permettant la mobilisation de 1900 m<sup>3</sup>.
- La rédaction d'un PSG concerté est en cours d'étude.

## ▼ Le futur immédiat :

des PSG concertés, des RTG, des CBPS+...  
préalables à la mise en place de GIEEF

## ▼ Osons la question : qu'en restera-t-il dans 10 ans ?

- des propriétés de tailles désormais notoires, qui représentent un enjeu pour leurs propriétaires,
- ces mêmes propriétaires mis en relation avec un gestionnaire,
- l'inscription dans Portail-Carto (*outil-métier du CNPF*) des coupes réalisées.

Tout ceci concourt à sécuriser la pérennité du travail accompli.





## PPRDF LORRAINE 2012/2016 : MISSION ACCOMPLIE

### La réalité des chiffres


Objectifs 2013/2016	Résultats 2013	Résultats 2014	Résultats 2015
Augmenter la mobilisation du bois : <b>+ de 230.000 unités</b>	47.775 m <sup>3</sup>	73.400 m <sup>3</sup>	90.100 m <sup>3</sup>
Améliorer et réorganiser le foncier : <b>1.000 ha mutés</b>	240 mutés	404 mutés	320 mutés
Améliorer la desserte : <b>36 projets</b>	11	20	24
Accroître la réalisation de travaux sylvicoles : <b>720 ha</b>	150 ha	114 ha	221 ha
Susciter des Documents de Gestion Durable : <b>170 DGD</b>	104	110	148
Développer le conseil au propriétaire : <b>+ de 4.000 visites-conseils</b>	923	1.107	1.049
Information et formation des propriétaires : <b>+ de 300 réunions</b>	48	49	46

A un an de l'échéance, on est certain que les objectifs seront pleinement atteints, ou dépassés en particulier sur la mobilisation.

Même les résultats concernant la réalisation des dessertes forestières collectives -qui nécessite plusieurs mois de négociation avant d'aboutir à un accord- devraient s'approcher des indicateurs.

### Les gagnants : la filière et les territoires

- Un programme validé et suivi au sein de l'interprofession régionale, qui a généré pour la filière (valeur m<sup>3</sup> rendu usine) : 15.264.000 € soit, avec les ratios habituellement utilisés, 424 emplois.
- Au profit quasi exclusivement des industries et de la main d'oeuvre de proximité.
- Avec les partenaires des territoires :
  - les élus des municipalités, départements et Région,
  - les coopératives, experts forestiers, gestionnaires forestiers, entreprises implantés localement.
- Avec de grandes exigences qualitatives et une stratégie sur le long terme.
- L'ensemble des opérations a produit 18.850.000 € de chiffre d'affaires au bénéfice des territoires.  
**1 € investi en animation génère 7 € injectés dans l'économie locale.**

 **Le coût par m<sup>3</sup> mobilisé : Le ratio coût/m<sup>3</sup> mobilisé est-il sensé ?**

*La remise en production de parcelles forestières doit être assimilée à un investissement, ce qui va bien au-delà de la mobilisation immédiate. Quoi qu'il en soit ce ratio tourne autour de 5 à 6 € ; à comparer au surcoût de 20 €/m<sup>3</sup> qui ont été payés par une industrie de la filière régionale pour chercher le bois à 2000 km et éviter des ruptures d'approvisionnement...*

Le Financement du PPRDF Lorraine est assuré par :

TATFNB et Etat  
Région Lorraine  
FEADER

pour 850.000 € annuels, auxquels s'ajoute l'autofinancement assuré par la Chambre Régionale d'Agriculture et le CRPF de Lorraine-Alsace



Les équipes sont opérationnelles, la dynamique est lancée, elle ne demande qu'à être perpétuée et prolongée à l'ensemble de la Région Grand Est.